Image not found or type unknown

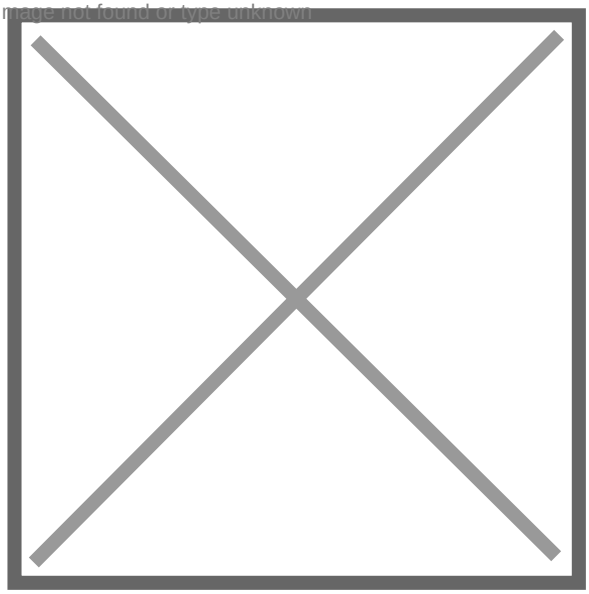

Mon ex ne me donne pas de pension allimentaire

Par **lyly_old**, le **14/11/2007** à **11:01**

malgré un accord (verbal) mon ex ne me donne pas de pension allimentaire pour ses deux enfants . nous avions convenu qu'il me donnerais 100 euros par enfants soit 200 par mois et lui pourais prendre ses enfants comme il le voudrait . j'ai tenu mon engagement pas lui . cela fait maintenant plus d'un an que nous sommes séparé et depuis il ne m'a donné que 100 euros et ce, cette semaine . je lui réclame sans cesse la pension allimentaire pour ses enfants mais lui me répond qu'il n'a pas d'argent . il faut savoir qu'il travaille et qu'il a un salaire de 1400 euros par mois et qu'il n'a aucunes charge puis qu il est hébergé et nouri gratuitement par des amis . de plus il a une mercedes coupé sport .!!!! comment faire pour qu'il me paye une pension allimentaire ? merci de votre réponse .

Par **ly31**, le **14/11/2007** à **20:47**

Bonsoir,

Je vous conseille d'officialiser les choses auprès du JAF (Juge pour Affaires Familiales), de manière que votre ex compagnon (ou ex mari), procède mensuellement au paiement de la pension alimentaire pour vos enfants, ainsi que d'obtenir un droit de garde précis, tout ceci bien évidemment dans l'intérêt des enfants

Je vous souhaite bon courage

ly31

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés